

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 333 du 29 août 2013

Communiqué du SNTRS-CGT

Un gouvernement à l'écoute du patronat, mais sourd aux revendications des salariés et des retraités **Le 10 septembre faisons-nous entendre pour nos salaires, nos emplois et nos retraites**

Le SNTRS-CGT appelle tous les personnels de la recherche publique, actifs et retraités, titulaires et précaires à se mobiliser massivement le mardi 10 septembre 2013, à faire grève et à participer aux manifestations organisées ce jour à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU et de Solidaires.

Les mesures annoncées par Jean-Marc Ayrault le mardi 27 août entérinent la réforme Fillon-Sarkozy de 2010, notamment le départ à la retraite à 62 ans. De plus, elles vont durcir les conditions de départ à la retraite et accentuer les pertes de pouvoir d'achat des actifs et des retraités. Même si les préconisations les plus régressives du rapport Moreau n'ont pas toutes été retenues, le gouvernement maintient la politique de baisse du « coût » du travail exigée par le patronat. La promesse de supprimer la contribution patronale à la branche famille de la Sécurité Sociale aura pour conséquence d'alourdir dès 2014 la fiscalité des salariés.

Dès 2020, c'est-à-dire pour tous ceux qui sont nés en 1958, la durée de cotisation augmentera d'un trimestre : elle passera à 41 ans et 3 trimestres. Puis, elle augmentera d'un trimestre tous les 3 ans jusqu'en 2035. Avec un chômage massif des jeunes et des seniors, cela se traduira pour la majorité des salariés par une baisse de la pension s'ils prennent leur retraite à 62 ans, ou par la décision de différer leur départ. Faut-il y voir une brèche ouverte conduisant à la capitalisation ? L'entrée dans le premier emploi stable est actuellement de 26 ans ; dès 56 ans, les seniors souffrent du chômage de masse. Pour les personnels de la recherche, cela sera très lourd de conséquences : nombreux sont ceux qui commencent leur carrière tardivement, du fait des années d'études non prises en compte et des périodes de précarité ou de travail à l'étranger.

La revalorisation des pensions ne se fera plus au 1^{er} avril, mais au 1^{er} octobre, entraînant une baisse automatique du pouvoir d'achat des retraités. Le risque de voir de plus en plus de retraités obligés de travailler pour couvrir leurs besoins n'est pas loin.

La journée du 10 septembre doit être l'occasion d'affirmer haut et fort la volonté du monde du travail d'établir un rapport de forces en sa faveur et de se faire entendre. Au delà des retraites, nous devons exiger la revalorisation de nos salaires, bloqués depuis 2010, et la création d'emplois statutaires dans la recherche. Le gel en 2014 du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche ne permettra pas de stabiliser les précaires. Au contraire, les effectifs des titulaires baisseront à nouveau.

Pour refuser les régressions en matière de retraite, de salaire et d'emploi

Soyons nombreux à nous mobiliser le 10 septembre !

Villejuif le 29 août 2013